

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Vingt et un milles de ce chemin de fer sont-ils en opération ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Non. Ils l'ont été, mais ils ne le sont plus. C'est un petit chemin de fer, et bien qu'il traverse un beau pays, la population ne peut pas le soutenir. Les personnes intéressées ont fait de grands efforts pour s'assurer le capital nécessaire à sa construction; il y avait de grandes apparences de succès; néanmoins, elles n'ont pas réussi. Elles ne sont pas, pour cela, découragées, et elles ont fait tout ce qu'il était possible de faire pour prolonger ce chemin de fer. En attendant, les habitants de Prince-Albert et du nord de la Saskatchewan sont presque découragés. Ils menacent d'abandonner cette contrée, parce qu'ils n'ont, avec le reste du monde, presque aucune autre communication que celles du nord de la Saskatchewan, où il n'y a que des routes d'été. Leurs affaires qui étoient autrefois fort bonnes, sont presque réduites à rien. La construction du chemin de fer du Pacifique canadien leur a permis d'envoyer une partie de leurs produits. Le gouvernement désire beaucoup relier la vaste partie de la Saskatchewan avec le chemin de fer du Pacifique canadien, qui court de l'est à l'ouest, et il a fait, avec la compagnie, un arrangement qui, s'il est ratifié par le parlement, permettra, croyons-nous, à la compagnie de construire le chemin jusqu'à Saskatoon, un point situé dans la Saskatchewan du sud, et de là, de Saskatoon ou du voisinage à Prince-Albert. La distance de Regina à Saskatoon est de 161 milles. L'arrangement que nous avons fait est destiné à permettre à la compagnie d'obtenir de l'argent d'Angleterre. La compagnie ne peut pas obtenir d'argent jusqu'à ce que le chemin soit fait jusqu'à Saskatoon. Lorsqu'il sera fait jusqu'à Saskatoon, elle pourra obtenir \$50,000 par année pendant 20 ans.

M. MULOCK: Qu'est-ce que cela représente actuellement en subvention en argent ?

M. FOSTER: Environ \$700,000.

Sir JOHN A. MACDONALD: D'après l'arrangement lorsque ces 161 milles seront finis, et pas auparavant, nous lui paieront \$70,000 pendant 10 ans; mais pour ce montant elle transportera les malles et toute espèce de matériaux, ainsi que les hommes, les troupes, etc., et on en tiendra un compte à la compagnie en déduction de cette somme. S'il arrivait que la somme gagnée par le chemin de fer ne serait pas aussi grande que cette avance, l'avance une fois payée leur serait chargée et le gouvernement retiendrait entre ses mains la moitié de leurs terres pour couvrir tout déficit dans les recettes. Quant aux recettes probables nous ne pouvons les estimer qu'approximativement, et cette estimation est faite d'après les dépenses du gouvernement dans le passé. Le calcul est fait sur ce que le gouvernement a déjà payé. Le département des Sauvages a payé jusqu'ici une moyenne de \$22,380 pour transport; la police à cheval \$30,375; le département des postes \$16,000; service télégraphique \$3,000; messagers et autres \$1,000; faisant un total de \$72,755. Naturellement la construction du chemin de fer fera diminuer beaucoup des grandes dépenses que jusqu'ici nous avons été obligés de faire pour le transport; mais si ces dépenses diminuent le pays se peuplera et l'augmentation de la population fera augmenter le trafic du chemin de fer. Dès que le chemin de fer sera construit, les terres se vendront, et cet argent sera destiné à couvrir tout déficit. Ce qui ne sera pas chargé aux recettes sera chargé aux terres.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ces terres sont déjà hypothéquées pour le paiement de \$58,000,000 que le collègue de l'honorable ministre nous a promis pour le 1er janvier.

Sir JOHN A. MACDONALD: On se propose ensuite avec \$50,000, de finir le chemin jusqu'à Saskatoon; puis lorsque le chemin sera fini de Saskatoon à Prince-Albert, il recevra pour cela \$30,000 de plus.

Sir JOHN A. MACDONALD.

M. TROW: Quelle est la distance entre Saskatoon et Prince-Albert.

Sir JOHN A. MACDONALD: 85 milles, c'est à peu près au même taux. L'honorable député doit comprendre que ce chemin est un des plus importants du Nord-Ouest. Il met en communication avec le reste du Nord-Ouest, les habitants de la Saskatchewan du Nord, qui sont maintenant isolés. Il se fera un commerce considérable le long de la Saskatchewan jusqu'à Prince-Albert par la route d'été sur la Saskatchewan du nord jusqu'à Edmonton, Fort Pitt, Battleford et les autres localités, dans l'est, jusqu'à Winnipeg. Il n'y a pas de doute qu'on s'empressera d'aller s'établir dans cette contrée le long de ce chemin de fer. C'est parce qu'il est très important de peupler cette contrée et de donner aux habitants de Prince-Albert et de la Saskatchewan du Nord une route de sortie, que le gouvernement propose d'accorder dans le Nord-Ouest un octroi plus grand que les octrois ordinaires.

Jusqu'ici, excepté au chemin de fer Pacifique Canadien, on n'a accordé que des octrois en terres. Dans le cas qui nous occupe, outre les terres, il est proposé de donner au chemin de fer un octroi en argent, lorsqu'il sera construit, mais aucun paiement ne sera fait sur ces \$50,000 tant qu'il ne sera pas construit jusqu'à Saskatoon. Si deux ans après être rendu à Saskatoon, il n'est pas construit jusqu'à Prince-Albert, le paiement de l'octroi sera suspendu tant qu'il ne sera pas fini jusqu'à Prince-Albert. Ils'agit d'une chose si importante de peupler la contrée et de donner avec le reste du monde un moyen de communications aux habitants de Prince-Albert et du district de Saskatchewan, que la chambre ne saurait hésiter à approuver la proposition du gouvernement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Sans doute il s'agit d'une affaire très importante, et je regrette infiniment que cette proposition, qui devrait être discutée longuement, soit faite à une heure qui ne nous permet pas de la discuter raisonnablement et intelligemment. On nous demande de voter cette somme à une heure du matin. Le gouvernement en remettant à une heure aussi avancée une affaire de cette importance semble se faire fi des devoirs sérieux que nous avons à remplir; je proteste contre cette manière de nous soumettre une question comme celle-là à une heure du matin, sans nous donner la chance de nous procurer les renseignements nécessaires. Quels sont en effet ceux qui forment la compagnie de chemin de fer de Qu'Appelle, Long Lake et Saskatchewan. Sont-ce des canadiens ou des étrangers ?

Sir JOHN A. MACDONALD: L'un d'eux est l'honorable sénateur McInnes, qui s'est vivement intéressé à cette question. Tout d'abord il voulait un chemin de fer allant vers le sud jusqu'à Prince-Albert, et jusqu'à la Saskatchewan Sud. M. Pugsley, le gérant du premier chemin de Regina au lac Long, en est un autre. Il est du Nouveau-Brunswick. M. McInness, bien qu'Écossais, est considéré comme canadien, comme j'espère l'être moi-même. Il est dans le commerce depuis plusieurs années, jouit d'une haute réputation, et toute entreprise à laquelle il prend part sera certainement sérieuse.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ces messieurs forment-ils la compagnie de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan ?

Sir JOHN A. MACDONALD: J'ignore les noms de leurs coopérateurs, mais ce sont là les deux messieurs avec qui le gouvernement a été en communication.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: M. Maynard n'est-il pas intéressé dans cette entreprise ?

M. DEWDNEY: Non, il était intéressé dans les vingt premiers milles, et a acheté la subvention en terres. Il n'est plus intéressé dans cette entreprise.

M. TROW: Est-ce que le chemin va traverser la Saskatchewan-Sud à Saskatoon et se diriger vers Prince-Albert